a quelques jours, lorsque le même ministre est venu nous annoncer à la suite des faits qui venaient de se produire au Nouveau-Brunswick, qu'il était du devoir du gouvernement de pousser la mesure avec plus de vigueur et dans une voie un peu différente de celle à laquelle il avait d'abord songé. (Ecoutez! écoutez!) On me permettra de faire ici une légère digression, car je veux saisir cette occasion de déclarer que je n'ai jamuis eu autre chose qu'une demiconfiance dans le gouvernement tel qu'il sc trouve constitué. Quand les chefs du parti conservateur, auquel j'ai toujours appartenu, crurent à propos l'an dernier d'essayer certaines combinaisons ministérielles qui étonnèrent, de l'aveu de tous, le pays entier et nous donnèrent le ministère actuel, j'affirmai que ceux du parti conservateur soit dans cette enceinte, soit au dehors qui désapprouvaient cette conduite, avaient le droit de se tenir pour dégagés de tous les liens cu obligations qui avaient été contractées par les chefs, et prétendis comme je le prétends encore aujourd'hui qu'à l'avenir je ne devais d'allégeance politique de parti à personne dans cette enceinte. En croyant devoir adopter la position anomale et hybride de " membre indépendant " je savais très-bien que je brûlais mes vaisseaux et que je brisais toutes mes chances d'avancement politique, mais jamais mes aspirations politiques n'ont pu faire taire mes notions d'honneur et de consistance politique ou réprimer mon amour pour l'indépendance personnelle. Aujourd'hui, cependant, que de grands bouleversements menacent nos relations politiques; sentant comme tous que nous sommes à la veille d'un évènement d'une importance décisive; que mon hon, ami le procureurgénéral du Haut-Canada annonce comme il l'a fait la conduite franche, énergique et large que le gouvernement prend à l'occasion de difficultées subites et imprévues, - je parle du résultat des élections dans le Nouveau-Brunswick,-je dirai à cet hon. ministre et à ses collègues qu'ils peuvent, comme toutes les fois qu'ils feront face aux difficultés politiques de ce pays, compter sur mon appui cordial, sincère et rempli d'admiration. (Ecoutez! écoutez!) Sans plus de discussion, je mets mon vote et ma fortune du côté de la confédération, et j'en agis ainsi sur la ferme persuation que, quelque défectueux que puissent être certains détails du projet et quelque problématique qu'il paraisse d'en faire fonctionner certaines parties, les

ressources des populations de ces i rovinces et leurs dispositions innées pour le gouvernement représentatif suffiront pour aplanir toutes les difficultés et les obstacles qui pourront encombrer la voie. Je suis convaincu que les défauts qui me déplaisent dans la mesure projetée disparaîtront, à l'instar de certaines maladies chez les enfants, à mesure que le système vicillira, et que lorsque dix autres années auront passé sur nos têtes nous formerons un peuple anglais consolidé, fort et capable, dans la paix comme dans la guerre, de faire respecter nos droits sur ce continent. (Applaudissements.)

A six heures sonnant, l'Orateur quitte le fauteuil.

A la séance du soir.

M. SHANLY reprend le fil de son discours en ces termes :- J'avais avant l'ajournement exprimé ma conviction que le peuple de ce pays serait à la hauteur de toutes les difficultés qui pourront se rencontrer dans le fonctionnement du régime contenu dans ces résolutions, et se montrerait capable de le modifier ou de le changer jusqu'à ce qu'il produise la plus grande somme de bien possible pour tout le pays. En donnant sa préférence à cette forme sur les autres, c'est-àdire à l'union avec la métropole sur l'annexion aux Etats-Unis, à la monarchie sur le républicanisme, je crois que notre population choisit celle qui est la micux calculée pour favoriser ses progrès matériels et assurer le bien-être et la grandeur future du Car l'annexion avec les Etats-Unis et notre régime comme état ne sauraient aucunement nous soustraire à l'obligation de développer par de grandes entreprises les progrès et les ressources du pays; notre dette resterait la même sans compter que nous serions seuls à la supporter; nos canaux et autres travaux publics seraient traités non comme des entreprises nationales mais d'état seulement, et les frais d'élargissement ou d'achèvement que nous voudrions encourir à cet égard seraient supportés par un revenu affaibli, car tout le revenu que nous retirons aujourd'hui de l'accise et des douanes serait destiné non pas à l'amélioration et au bénéfice de l'Etat du Canada mais bien au trésor public de Washington. C'est pourquoi il m'est impossible de comprendre comment un Canadien ayant à cour l'intérêt de son pays, peut, même au point de vue purement matériel, se faire le défenseur de l'annexion avec les Etats. Unis, car nombre d'individus et des plus loyaux s'imaginent que d'une façon ou